

CLASSEMENT DANS LES DIRECTIVES POUR PROTOCOLES

DIRECTIVE 1	DIRECTIVE 2	DIRECTIVE 3	DIRECTIVE 4
Inclus: Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés (CHSGS) Unité de courte durée gériatrique (UCDG) Urgence Hémodialyse	Inclus: Centre d'hébergement (CH) Institut universitaire en santé mentale de Québec Unité de soins psychiatriques Centre pédopsychiatrie Unité de soins palliatifs Lit de soins palliatifs	 Inclus: Institut de réadaptation en déficience physique (incluant ambulatoire) Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) Unité de réadaptation fonctionnelle intensive en déficience physique (URFI-DP) Unité transitoire de récupération fonctionnelle (UTRF) 	Inclus: Soutien à domicile (SAD) SAD-Famille/enfance/jeunesse (FEJ) SAD-Santé mentale (SM) Groupe de médecine: ✓ de famille (GMF) ✓ Universitaire (GMF-U) ✓ Réseau (GMF-R) Services de santé courants (SSC) Clinique externe ou ambulatoire
		Unité ou lit de transition / convalescence / soins post aigus	 Centre de jour Hôpitaux de jour Maison de naissance Centre jeunesse Foyer de groupe Résidence intermédiaire-Résidence de type familiale (RI-RTF) Résidence à assistance continue (RAC)

N.B.: Cette liste est non exhaustive. Certains secteurs spécifiques (ex.: hémodialyse et lits de soins palliatifs) doivent être considéré pour le choix des directives même si ces lits se retrouvent dans un autre secteur. Vous référer au Service de PCI en cas de doute sur la directive à instaurer pour votre secteur d'activité.

Hors directives:

1. Unités CIUSSS au CHU de Québec- Université Laval Référence : Protocole du CHU de Québec-Université Laval

2. Résidence de personnes âgées (RPA) : Guide de prévention des infections dans les résidences PRIVÉES pour aînés Référence : http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-207-01W.pdf